

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2022 À 19 H AU CENTRE METCALFE SITUÉ AU 3597, RUE METCALFE, À RAWDON ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS FORMANT QUORUM :

Monsieur le maire,	Raymond Rougeau
Mesdames et Messieurs les conseillers,	Raynald Michaud Josianne Girard Bruno Desrochers Kimberly St-Denis Stéphanie Labelle
Est absent, Monsieur le conseiller,	Jean Kristov Carpentier



1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par Monsieur le maire Raymond Rougeau, les élus ayant tous été dûment notifié, tel que prescrit par le Code municipal. Maître Caroline Gray, directrice générale adjointe et directrice du Service du greffe, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

Est également présente :
Madame Carole Landry, directrice du Service des finances et greffière-trésorière adjointe

Est absent :
Monsieur François Dauphin, directeur général et greffier-trésorier

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

22-593 Il est proposé par Monsieur le conseiller Bruno Desrochers et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **PRÉSENTATION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
5. **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023**
6. **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025**
7. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

3. PRÉSENTATION DU BUDGET 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Monsieur le Maire Raymond Rougeau et la directrice du Service des finances et greffière-trésorière adjointe, Madame Carole Landry, présentent les prévisions budgétaires pour l'année 2023 et le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire invite, conformément au Règlement 17-2013 et ses amendements, les personnes présentes à l'assemblée publique à poser des questions.

5. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023

CONSIDÉRANT la présentation du budget pour l'année 2023 séance tenante.

22-594 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Michaud et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le budget pour l'année 2023 au montant de 21 972 803 \$, tel que présenté ci-après :

<u>RÉPARTITION DES REVENUS</u>	2022	2023
TAXES	16 952 488 \$	17 967 807 \$

TENANT LIEU DE TAXES	345 263 \$	305 504 \$
PAIEMENT DE TRANSFERT	835 701 \$	900 922 \$
SERVICES RENDUS	1 026 772 \$	1 000 975 \$
IMPOSITION DE DROITS	1 089 425 \$	1 202 950 \$
AMENDES ET PÉNALITÉS	201 000 \$	154 000 \$
INTÉRÊTS	180 000 \$	257 000 \$
AUTRES REVENUS	52 500 \$	183 645 \$
TOTAL :	20 683 149 \$	21 972 803 \$

RÉPARTITION DES DÉPENSES

ADMINISTRATION	3 187 851 \$	3 576 936 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	3 374 567 \$	3 520 064 \$
TRANSPORT	4 003 912 \$	4 122 541 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	3 565 003 \$	3 678 111 \$
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	20 000 \$	20 000 \$
URBANISME	593 857 \$	670 649 \$
LOISIRS	3 046 649 \$	3 433 243 \$
INTÉRÊTS	756 548 \$	696 663 \$
AMORTISSEMENT	5 227 604 \$	5 227 604 \$
TOTAL DES DÉPENSES	23 775 991 \$	24 945 811 \$

AFFECTATIONS

AMORTISSEMENT	- 5 227 604 \$	- 5 227 604 \$
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	2 284 715 \$	2 111 906 \$
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	29 200 \$	25 000 \$
AFFECTATION D'EXCÉDENT	-569 903 \$	- 379 664 \$
RÉSERVES	390 750 \$	497 354 \$
TOTAL DES AFFECTATIONS :	- 3 092 842 \$	-2 973 008 \$
TOTAL :	20 683 149 \$	21 972 803 \$

Le budget ou un document explicatif de celui-ci sera publié dans le journal l'Action, conformément aux exigences de l'article 957 du *Code municipal du Québec*.

6. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

CONSIDÉRANT la présentation du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025 séance tenante par Madame Carole Landry, directrice du Service des finances et greffière-trésorière adjointe.

22-595 EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Stéphanie Labelle et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

D'adopter le programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025, tel que présenté et pour valoir comme si au long récit, le tout conditionnellement à l'obtention des subventions et du financement pouvant s'appliquer à certains travaux.

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Kimberly St Denis et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents :

22-596 Que l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été discuté, monsieur le maire déclare la présente séance du conseil levée à 20 h 08.

(s) *Caroline Gray*

Me Caroline Gray
Directrice générale adjointe
et directrice du Service du greffe

(s) *Raymond Rougeau*

Raymond Rougeau
Maire

